



Mairie de La Léchère
82, rue des Jeux Olympiques
73260 LA LÉCHÈRE

Tél. 04 79 22 52 44
Fax 04 79 22 64 19
mairie@lalechere.fr
www.lalechere.fr

Horaires
Lundi au Vendredi
9h - 12h / 13h30 - 17h

AVIS AU PUBLIC

Elaboration du PLU

Monsieur le Maire informe la population du démarrage de la procédure d'**élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** de la Commune Nouvelle de La Léchère et de l'obligation de concertation préalable à enquête publique.

Les modalités de concertation ainsi que les objectifs poursuivis qui visent à favoriser le développement de la commune de La Léchère tout en préservant les espaces sont définis dans la délibération du conseil municipal du 16 octobre 2020 prescrivant l'élaboration du PLU.

A ce titre, et afin d'associer pendant toute la durée de la procédure les habitants et toute autre personne concernée, un registre des observations est tenu à disposition du public en mairie de La Léchère aux jours et heures d'ouvertures ainsi que dans les mairies annexes.

Les demandes et observations peuvent également être adressées par courriel à mairie@lalechere.fr (à l'attention du service urbanisme) ou par voie postale.

Les demandes faites par la population seront examinées et seules seront retenues celles qui seront conformes aux dispositions d'un PLU.

Le service urbanisme répond également à vos questions par courriel ou pendant les permanences au public, les mardis et jeudis.

La population sera régulièrement tenue informée du déroulement des réunions publiques et des étapes de la procédure.



Le Maire,

Dominique COLLIARD